

ATTESTATION D'INEXISTENCE DE FILIÈRE

Je soussigné, Abal-Kassim CHEIK AHAMED, Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte, atteste que la formation demandée n'existe pas au sein de l'établissement.

Attestation établie sur la base de la déclaration de l'intéressé(e), pour valoir ce que de droit.

Fait à Dembéni, le 04 / 07 / 2023

Le Directeur du CUFR

Abal-Kassim CHEIK AHAMED

